

Berne, 20 mai 2025

Communiqué de presse

Expéditeur	Service de presse du BPA
Téléphone	+41 31 390 21 21
E-mail	medias@bpa.ch
Informations	bpa.ch/medias

Grillades et alcool

Les dangers du retour

Retour de flamme, braises, surfaces brûlantes ou usage inadéquat du gril à gaz: faire un barbecue n'est pas sans danger. Le BPA recommande donc de toujours porter des gants de barbecue, d'allumer le feu avec précaution et de garder à l'esprit que les braises et les cendres peuvent provoquer un incendie bien des heures plus tard. Mais le plus grand danger est souvent le retour à la maison en soirée. L'alcool est en effet la principale cause des accidents graves de la route durant la nuit. Après avoir bu de l'alcool, il est donc préférable de ne pas conduire, peu importe qu'on envisage de prendre la route en voiture, à vélo ou à trottinette électrique.

Chaque année, sur les routes suisses, 471 personnes sont grièvement blessées et 28 perdent la vie dans les accidents dus à l'alcool. La nuit, l'alcool est même la cause d'accident la plus fréquente. Un grand nombre de ces accidents surviennent durant la période estivale. Si on accompagne les grillades de bière ou de vin, le plus grand danger provient souvent du retour à la maison. Un seul verre d'alcool suffit en effet à altérer l'attention, à brouiller la vision et à allonger le temps de réaction, et ce, peu importe qu'on se déplace en voiture, à vélo ou à trottinette électrique. Après avoir bu de l'alcool, il est donc préférable de renoncer à conduire.

Ne pas jouer avec le feu

Pendant la soirée barbecue proprement dite aussi, certains dangers sont susceptibles de tout gâcher: les retours de flamme ou les surfaces brûlantes peuvent causer de graves brûlures et laisser des cicatrices à vie. Les mains sont spécialement exposées. Le BPA conseille donc de toujours porter des gants de barbecue. En présence d'enfants, une prudence particulière est de mise: garder les enfants à l'œil constamment, leur expliquer qu'il ne faut en aucun cas s'approcher du gril et conserver les allume-feu en lieu sûr permettent de réduire les risques. Les braises et les cendres sont elles aussi dangereuses: elles peuvent provoquer un incendie bien des heures plus tard. Il est donc important de respecter les principes suivants en faisant des grillades.

Utiliser le gril correctement

Pour allumer le bois ou le charbon de bois, on utilisera idéalement des cubes allume-feu ou une cheminée d'allumage. Une fois les grillades terminées, il convient de laisser refroidir les cendres pendant 48 heures ou de les asperger d'eau avant de les mettre dans un récipient non inflammable muni d'un couvercle.

On vérifiera régulièrement que les tuyaux et les raccordements du gril à gaz ne présentent pas de fuites. En cas d'odeur de gaz, il faut immédiatement fermer les vannes et éteindre le gril. Les éléments défectueux sont à remplacer sans délai. Il est préférable de stocker les bouteilles de gaz en plein air, à l'abri des rayons du soleil. Le gaz liquéfié utilisé pour les grils est en effet plus lourd que

Le BPA s'engage pour votre sécurité. Centre de compétences depuis 1938, il vise à faire baisser le nombre d'accidents graves en Suisse grâce à la recherche et aux conseils prodigués. Dans le cadre de son mandat légal, il est actif dans la circulation routière, l'habitat, les loisirs et le sport.

l'air. Stocké à l'intérieur dans une pièce située au sous-sol, par exemple une cave, il risque de s'accumuler s'il s'échappe et d'exploser.

Principaux conseils pour une soirée barbecue réussie

- Faire des grillades uniquement en plein air.
- Placer le gril sur une surface stable et non inflammable.
- Le maintenir suffisamment éloigné des matériaux inflammables.
- Toujours surveiller le gril et garder à l'œil les enfants se trouvant aux alentours.
- Après avoir bu de l'alcool, renoncer à conduire, peu importe que ce soit une voiture, un vélo ou une trottinette électrique.